

étaient occupés à ce travail, ils entendirent la montagne mugir comme elle avait fait auparavant, mais ils furent retenus par un excès d'avarice, et la partie restée intacte tomba sur eux, les engloutit, les tua, et les fit disparaître pour toujours. »

Il s'agit, à n'en point douter, d'un tremblement de terre local qui, détachant une partie de montagne par une crevasse qui se forma dans la croûte terrestre, lança dans le lit du Rhône une telle masse qu'elle l'obstrua : Grégoire de Tours rapporte que le fait eut lieu près du fort de *Tauredunum*.

Les auteurs ne sont point d'accord sur la position de ce fort.

Un chroniqueur suisse, Marius d'Avenche, qui assigne à ce fait l'an 563, prétend que l'accident eut lieu au-dessus de Genève et agrandit (1) ainsi le lac Léman jusqu'à cette ville : « Le (B) mont escarpé de Tauretunum, dans le pays du Vallais, se détacha si subitement, qu'il engloutit sous ses débris un fort qui était voisin, des villages et tous leurs habitants, et souleva si bien le lac Léman

(B) Mons validus Tauretunensis, in territorio Vallensi, ita subito ruit, ut castrum cui vicinus erat, et vicos, cum omnibus ibidem habitantibus oppressisset, et lacum in longitudine LXX milium et latitudine xx milium, ita totum movit, ut egressus utraque ripa, vicos antiquissimos... vastasset... et pontem Genevacum, molinos et homines per vim dejecit, et Genavâ civitate ingressus plures homines interficeret.

(1) Aucun monument antérieur à cette époque n'indique que Genève était à quelque distance du lac Léman. Seule la *Table de Peutinger* l'en place assez loin : mais on sait qu'elle ne peut faire autorité pour les positions géographiques : elle ne s'occupe que des routes et des distances des villes entre elles. (Note des traducteurs.)